Journée internationale des droits des femmes 2015



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 06/03/2015

Saisines liées :
AGIR POUR LA MIXITÉ DES MÉTIERS
COMBATTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, DES PLUS VISIBLES AUX PLUS INSIDIEUSES

Le CESE rappelle que les droits des femmes doivent être défendus avec force

A l'approche de la journée internationale des droits des femmes, le CESE rappelle que la France a encore des progrès considérables à faire en matière d'égalité hommes-femmes. Il invite tous les citoyens à se mobiliser pour faire avancer les droits des femmes.

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE, créée en 2000, travaille en partenariat étroit avec les délégations homonymes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Fortement mobilisé pour rendre effective l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, le CESE a dans plusieurs travaux récents rappelé la nécessite de faire respecter le principe de la laïcité, de promouvoir la mixité et de briser l'engrenage des violences faites aux femmes :

- *Agir pour la mixité des métiers* *(Patrick Liébus, novembre 2014)*
- *Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus visibles aux plus insidieuses* *(Pascale Vion, novembre 2014)*
- *La protection maternelle et infantile* *(Christiane Basset, octobre 2014)*
- *Les femmes éloignées du marché du travail* *(Hélène Fauvel, février 2014)*
- *Le travail à temps partiel* *(Françoise Milewski, novembre 2013)*

Ces travaux convergent pour souligner la nécessité de **mieux informer et sensibiliser** sur la situation des femmes et les injustices qu'elles subissent.

Les chiffres accablants révélés par les différentes études menées (83 000 femmes par an sont victimes de viols, 200 000 femmes par an, victimes de violences conjugales, 20% des femmes sont également victimes au quotidien d'harcèlement de rue) font ressortir l'urgence d'une prise de conscience de la gravité des actes sexistes et de leurs conséquences. C'est dans cette logique de sensibilisation que le CESE souligne la nécessité **d'éduquer** à la mixité.

Aujourd'hui, seulement 30% des créateurs d'entreprises sont des femmes et seulement 12% des métiers sont mixtes d'où l'importance de **déconstruire les stéréotypes sexistes** dès l'école afin de désamorcer le processus de ségrégation professionnelle aussi bien dans le secteur privé que public.

Le CESE soucieux d'établir un diagnostic actuel de la place des femmes dans les organisations de la société civile s'est autosaisi en décembre dernier (« Les forces vives au féminin ») dans l'objectif de mettre à jour les obstacles qui empêchent les femmes à dépasser le plafond de verre socio-professionnel.

Le CESE, l'assemblée la plus féminisée de la République française, tient à réaffirmer son soutien aux initiatives citoyennes en faveur des femmes. Il mettra prochainement à l'honneur l'entreprenariat féminin avec le forum « Elle Active », le 27 mars prochain, qui lui sera dédié.

© - copyright CESE - Novembre 2026